

Les vers funèbres du fort Duquesne (12 juillet 1755)

Charles Doutrelepont

Les Pays d'en haut : lieux, cultures, imaginaires
Number 40-41, Fall 2015, Spring 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043698ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1043698ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)
1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Doutrelepont, C. (2015). Les vers funèbres du fort Duquesne (12 juillet 1755). *Francophonies d'Amérique*,(40-41), 55-81. <https://doi.org/10.7202/1043698ar>

Article abstract

This article is a narrative concerning two versified productions created at Fort Duquesne, a frontier post of New-France in its Pays d'en haut, where Pittsburgh today stands. Created to be performed locally, as obituaries for an officer heroically killed on the battle field, they were elaborated after patterns brought from France. These are identified as are the local authors; the changes that they made to the originals and how their creations may have been perceived by the men at war are also discussed.

Les vers funèbres du fort Duquesne (12 juillet 1755)

Charles Doutrelepont

Université Carleton

Mon nom sert de rempart à toute la Castille.

PIERRE CORNEILLE¹.

Seul l'emploi du texte donne réalité à la rhétorique qui le fonde ;
seule son actualisation vocale la justifie.

PAUL ZUMTHOR².

AU CONFLUENT DES RIVIÈRES MONONGAHELA ET ALLEGHENY, là où elles se rejoignent pour devenir l'Ohio, à quelques pas du quartier des affaires de Pittsburgh (Pennsylvanie), sur fond de pelouse dans Point State Park, d'ocres briques dessinent encore l'empreinte du fort Duquesne : érigé en 1754, sabordé en 1758, il eut pour mission de contrôler, au nom de la Nouvelle-France, les terres environnantes et dites alors de la « Belle Rivière », cette zone limitrophe entre les Pays d'en haut du XVIII^e siècle et les colonies britanniques³. Or, au matin du 9 juillet 1755, comme ce poste allait être assiégé par les quelque 1500 Anglais⁴ que commandait le major général Edward Braddock (1695-1755⁵), près de 900 hommes de guerre en sortaient : 85 réguliers des Compagnies franches de la Marine, 23 cadets et 146 miliciens, auxquels s'étaient joints 637 autochtones (Anonyme, 1933 : 308). Et, malgré leur infériorité numérique, ils triomphaient quelques heures plus tard, sur la

¹ Pierre Corneille, « Le Cid », dans Pierre Corneille, *Théâtre II : Tragédies*, édité par Jacques Maurens, Paris, Garnier Flammarion, 1980, p. 222, 198^e vers.

² Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 147.

³ Pour des détails concernant ce poste, on peut consulter Stotz (2005 : 45-46 et 81-87) ; O'Meara (1965 : 53-209) ; et Chartrand (2008 : 47-51).

⁴ Par commodité, et suivant en cela une pratique fréquente au XVIII^e siècle en Nouvelle-France, je désigne par ce terme, au singulier ou au pluriel, les combattants de l'Angleterre et de la Nouvelle-Angleterre.

⁵ Sauf mention contraire, pour les femmes et les hommes qui ont vécu en Nouvelle-France, peu ou prou, j'emprunte mes informations au *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. J'indique nom et prénom selon l'orthographe de cet ouvrage et j'ajoute l'année de naissance et de décès. Pour ceux et celles de France, je procède de manière similaire à partir du *Larousse du XX^e siècle* (Augé : 1928).

rive droite de la Monongahela, à une dizaine de kilomètres de l'enceinte fleurdelisée⁶ : tandis que leurs ennemis comptaient près de 500 morts et autant de blessés, ils ne dénombraient que de rares blessés ainsi qu'une vingtaine de tués⁷. Parmi eux, cependant, se trouvait celui qui avait mené leur sortie, le capitaine d'infanterie Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu (1711-1755), qui avait succombé au début de l'engagement. Trois jours plus tard, dans la matinée du 12 juillet, sa dépouille était ramenée des lieux du combat jusqu'au fort qu'il avait défendu, « dans un cercueil que l'on avait envoyé : il fut enterré avec tous les honneurs dus à sa valeur » (Anonyme, 1933 : 310).

Conçues en vue de ces funérailles, deux œuvres versifiées (jointes en annexe comme II^e et IV^e textes⁸) témoignent de l'héroïsation de cet officier à la fois comme vainqueur posthume et comme chef de guerre modèle, voire sacrificiel. Théâtralisées, ces pièces furent l'objet d'une performance particulière à chacune. Relevant de la forme sophistiquée du sonnet d'alexandrins, la première fut déclamée, à partir de son *incipit* « Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre ». Quant à la seconde, elle fut chantée puisqu'il s'agit d'un « poème sur air », son substrat verbal ayant été développé en fonction d'un moule musico-métrique préexistant. Constitué de huit quatrains d'octosyllabes, le texte débute par un quelque peu surprenant « Stuila qu'a battu les Anglois » : nullement anodin, « de style bas », ce vers annonce l'ensemble, lequel mime une parlure de troupiers, ce qui autorise à le considérer parmi les variétés du « poissard », terme « qui n'a d'usage qu'en parlant de certains ouvrages modernes, dans

⁶ La monographie de David Preston (2015) constitue la plus récente et la plus complète étude de l'événement. Tout en organisant des activités reliées à ce dernier, le Braddock's Battlefield History Center (North Braddock, Pennsylvanie) en préserve des artefacts. Son site, le braddocksbattlefield.com, ainsi que celui du braddockroadpa.org fournissent d'utiles informations et des liens sur la Toile.

⁷ Pour Donald Peter MacLeod, les alliés ont dénombré 22 tués et 16 blessés, tandis que leurs adversaires auraient compté 456 morts et 520 blessés (2000 : 81). René Chartrand indique que les forces de Nouvelle-France auraient eu 23 tués et 20 blessés ; cet historien propose les mêmes chiffres que MacLeod pour les Anglo-Américains, tout en observant qu'il s'agit de *minima* et que des rapports contemporains fournissent d'autres données, l'un d'entre eux faisant état de 914 tués (2004 : 89). Fred Anderson arrive au même total, mais il fixe le nombre des tués à 430 et celui des blessés à 484 (2001 : 760, note 17). Les listes de Preston (2015 : Appendice D), passent de 713 à 976 combattants atteints, blessés et tués, à nouveau.

⁸ Je ne normalise pas l'orthographe des textes et ouvrages anciens.

lesquels on imite le langage et les mœurs du plus bas peuple. *Le genre poissard* » (Académie française, 1762 : 412).

Si c'est à ce sonnet et à cette chanson que sont consacrées ces pages, c'est parce que ces tombeaux de vers méritent d'être étudiés pour eux-mêmes, bien qu'ils aient été édités à deux reprises (Lemay, 1913 : 71-73 ; Lortie, 1987 : 149-151) et qu'ils viennent d'être réimprimés par Éric Boulanger (2014 : 45-48), qui les a convoqués dans sa monographie sur la poésie de guerre. Effectivement, situation exceptionnelle, il est possible de comprendre les raisons qui ont mené à la survie des fragiles feuilles volantes grâce auxquelles ils ont été transcrits et préservés. À partir de quoi, même s'ils n'ont été ni pourvus de titre ni revendiqués par un quelconque « auteur », il est permis de lever le voile sur l'identité des officiers supérieurs qui se chargèrent de leur production et de leur représentation au fort Duquesne. En outre, comme ces chefs de guerre n'ont pas procédé *ex-nihilo*, mais à partir de matrices poétiques, ces dernières sont repérables, car elles sont dues à des auteurs, peut-être oubliés, mais dont les œuvres ont eu quelque notoriété. Finalement, il n'est pas interdit de préciser dès lors la part d'originalité des textes versifiés locaux et de proposer quelques hypothèses sur le rôle qu'ils ont joué au sein de la communauté guerrière dont ils proviennent et qui les vit éclore.

Telles sont les pistes ; les emprunter, c'est mieux comprendre la poésie encomiastique de Nouvelle-France, et particulièrement celle des célébrations funéraires, mais c'est surtout en retracer la spécificité, car entre les formes d'outre-Atlantique et celles des Pays d'en haut de profondes mutations s'observent.

Les traces des manuscrits

Parce que faire l'histoire des manuscrits utilisés pour la transcription des pièces versifiées conduit à celui qui fut responsable du sonnet, c'est par là que je débute. Et, d'emblée, un constat s'impose, à savoir qu'exception faite de possibles copies qui seraient entre les mains des descendants du héros, que je n'ai pu retrouver⁹, ces deux pièces ont été préservées aux

⁹ Jean Marie Shea, dans sa « Notice sur Daniel Hyacinthe Marie Liénard de Beaujeu », laquelle précède son édition des relations du combat, narrativise le dernier vers du sonnet quand il écrit que Beaujeu est « mort victorieux sur un champ qu'il a choisi héroïquement » (1860 : xv). Faut-il présumer que, même s'il ne mentionne pas le

Archives du monastère des Ursulines de Québec et, que je sache, nulle part ailleurs. Or, tandis que la présence d'un sonnet profane sous ces voûtes dévotes a de quoi surprendre, comment comprendre, tout à côté, celle beaucoup plus étonnante de la chanson poissarde¹⁰? Pour n'être pas évidente, une réponse s'impose néanmoins : que préservant ces objets de papier, une tante conservait le souvenir de son neveu parce qu'avec la mort de son Daniel-Hyacinthe-Marie, mère de la Nativité, Marie-Anne Migeon de Branssat ou Bransac (1685-1771), qui était la supérieure de cette communauté en 1755, s'était fait enlever le fils de sa sœur, Denise Catherine (1678-1748¹¹), et de son beau-frère, Louis Liénard de Beaujeu (1683-1750).

Parallèlement, ce sont des relations familiales qui permettent de comprendre que les vers funèbres ont été remis à l'ursuline par le capitaine d'infanterie François-Marie Le Marchand de Lignery (1703-1759) : agissant à titre de commandant en troisième lors de l'affrontement du 9 juillet, il était tout désigné pour cela puisque depuis 1738, année de son mariage avec Marie-Thérèse Migeon de la Gauchetière (1713-1782¹²), il était à la fois le neveu par alliance de mère de la Nativité et le cousin, également par alliance, du commandant tué¹³. Mandaté par son supérieur, Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur (1705-1775), pour amener à Québec les documents abandonnés par Braddock (Pécaudy de Contrecoeur, 1952b : 403 ; 1952c : 427), il n'était que naturel qu'il rendit visite à la religieuse en raison de leur deuil commun.

poème, l'érudit l'avait lu ou disposait d'une copie? Ou est-ce plutôt Georges-Raoul-Léotard-Guichard-Humbert Saveuse de Beaujeu (1847-1887), informateur privilégié de Shea, qui avait lu le poème dédié à son ancêtre et qui lui aurait confié la substance du dernier vers?

¹⁰ Si ces feuilles volantes ne se trouvent plus aujourd'hui dans cette institution, les gestes qui conduisirent à leur première publication prouvent qu'elles y étaient encore au début du siècle dernier car à l'époque, elles furent recopiées par l'aumônier des religieuses, l'abbé Lionel Saint-Georges Lindsay (1849-1921), selon Élias Roy (1921 : 1). Omettant sans doute de les y ramener, ce qui expliquerait leur « disparition », il remit ses transcriptions au père Hugolin Lemay (1877-1938), en lui indiquant d'où elles provenaient (Lemay, 1913 : 75, note 1). C'est, en effet, précisément à partir de ces copies que ce dernier publia, pour la première fois et ensemble, les cinq versifiés de la Monongahela (*Ibid.* : 70-76).

¹¹ Drolet (2010 : [n. p.], sous *Liénard/Saveuse de Beaujeu, Génération I*). Identifiée comme Thérèse-Denise dans le *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹² Drolet (2010 : [n. p.], sous *Le Marchand de Lignery, Génération II*).

¹³ Et non, comme je l'ai écrit, son beau-frère (Doutrelepont, 2013 : 77).

Si la présence de l'officier dans l'enceinte du monastère de la rue du Parloir ainsi s'explique, elle est confirmée par une narration historique et par des preuves documentaires. D'une part, la religieuse chargée des « Annales » de l'institution mentionne, dans ses remarques sur le butin pris aux Anglais le 9 juillet, qu'elle rapporte en cela « mr de lignery qui est descendu du fort du quesne¹⁴ ». D'autre part, avec les manuscrits des éloges posthumes, celui-ci remit à mère de la Nativité une copie des paroles du cantique « D'une nouvelle terre » ; un « portefeuille » qui appartenait à la religieuse conserve encore ce document (Boulanger, 2014 : 270, note 8). Or, cette composition provient aussi du fort de la « Belle Rivière » car elle est attribuable, sans aucun doute, à son aumônier, le récollet Denis Baron (1716-1758, selon Jouve, 1996 : 26) : il l'avait conçue pour l'entonner le 13 juillet, premier dimanche après la victoire ; complétant, en ce jour de gloire et de fête, la messe à *Te Deum* qui rendait grâce à Dieu, cette pièce remerciait la Vierge Marie pour son intervention providentielle, lui attribuait l'heureux sort des armes et requérait sa protection à venir (Doutrelepont, 2013 : 55-78). Qui plus est, Lignery¹⁵ confia à la religieuse une copie de la plus éminente des relations concernant l'affrontement, celle signée par Contrecoeur lui-même (Pécaudy de Contrecoeur, 1969 : 129-132¹⁶). C'est, en effet, ce qu'il faut déduire des traces de cette prose qui se retrouve copiée à peu près en totalité, mais entrecoupée de considérations morales et d'informations sur Beaujeu, dans les mêmes « Annales » (Anonyme, [s. d.] : 227-230).

Si, conséquemment, c'est Lignery qui a véhiculé tous ces documents, ils n'avaient pas pour lui la même importance, parce qu'il en avait déclamé le plus sophistiqué, le sonnet. Et, pour y parvenir, il l'avait emprunté à un auteur du xvii^e siècle, en le modifiant quelque peu, gommant ses références historiques pour les remplacer par de nouvelles, qui convenaient à Beaujeu. Avant d'envisager le pourquoi d'un tel démar-

¹⁴ Anonyme, « Annales des Ursulines de Québec », t. 1, p. 229, Québec, Archives du monastère des Ursulines (désormais « Annales ») ; repris dans [Catherine Burke, mère Saint-Thomas, et Adèle Cimon, mère Sainte-Marie] (1878 : 334). Cette page ferait partie de celles attribuées à Charlotte Daneau de Muy (1664-1759), mère de Sainte-Hélène (*Ibid.* : 433).

¹⁵ Exception faite de la première mention, lorsque cela ne crée pas de confusion, je réduis les noms de la noblesse au dernier patronyme.

¹⁶ Il n'est pas impossible que Lignery ait participé, peu ou prou, à sa rédaction parce que son supérieur maîtrisait peu l'écrit.

quage, ainsi que les raisons qui pouvaient le justifier, il faut répondre au comment : de qui était l'original, de quelle façon l'officier pouvait-il le connaître, quelles ont été les transformations qu'il lui fit subir ?

Le sonnet de la « Belle Rivière »

Pour ce qui est de la filiation textuelle, il n'y a pas d'hésitation possible : c'est à Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674) que le sonnet a été dérobé (1645 : 150 ; en annexe, comme 1^{er} texte). Issu de l'éloquente famille des Arnauld, ce janséniste envoyait son poème à la célèbre Julie d'Angennes (1607-1671) en le pourvoyant d'une clef de lecture qui permet de le dater de décembre 1632 et d'en comprendre encore le sujet. Dans la lettre qui l'accompagne, Arnauld d'Andilly précise qu'il évoque un de ses contemporains, le roi de Suède, et il qualifie lui-même sa pièce de « tombeau » (1645 : 149). Construite comme une figure de rhétorique filée du premier au dernier vers, une prosopopée d'outre-tombe à pointe finale, cette création « fait parler » Gustave II Adolphe, dit « le Grand » et « le lion du Nord » (1594-1632), par-delà sa mort héroïque, le 6 novembre 1632, lors de la bataille de Lutzen (alors en Saxe-Anhalt, aujourd'hui en Allemagne). Tué, tandis qu'il conduisait une charge de cavalerie, « sans protection, un homme à la chaire ouverte », il était « le modèle du roi sacrificiel » (Cornette, 2000 : 183).

Quoique cette thématique eût été suffisante pour justifier le larcin commis par Lignery, il lui fallait pour cela connaître le sonnet, bien sûr. Or, celui-ci fut, effectivement, très célèbre. Un an après avoir été composé, son dernier vers, « et choisis pour Tombeau le champ de ma Victoire », était repris à peine modifié, et sans référence à son auteur, par le précepteur de Louis XIV et conseiller d'État, François de La Mothe Le Vayer père (1588-1672), lequel estimait, dans son *Discours sur la bataille de Lutzen*, comme « bien plus honorable à un Prince de mourir en combattant, et de faire son tombeau du champ de sa victoire, que d'être poignardé dans un Senat de Rome » (1633 : 14). Puis, outre sa finale, tout le poème profitait d'une large diffusion à la fin du XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e : entre autres, en 1720, l'écrivain et compilateur Antoine Bruzen de la Martinière (1662-1749, selon Jean Sgard, 2015) le publiait, avec mention d'auteur, dans son *Nouveau Recueil des épigrammatistes françois, anciens et modernes* (Arnauld d'Andilly, 1720 : 149), tandis qu'il avait été recopié antérieurement, mais sans indication de provenance, par le

jésuite Dominique Bouhours (1628-1702) pour ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* ([Arnauld d'Andilly], 1689 : 264-265).

Comme ce dernier ouvrage a été fréquemment réédité jusqu'au milieu du XVIII^e siècle¹⁷, c'est peut-être grâce à lui que Lignery connut le sonnet, car sa version présente dans le deuxième vers un « avec » écrit à la manière du jésuite ([Arnauld d'Andilly], 1689 : 264-265). Mais, si ce dernier faisait suivre sa préposition d'un « que » détaché (*Ibid.*), le capitaine d'infanterie l'omet et rend fautive la mesure du vers, qui demande un équivalent de l'original trisyllabique « avecque » d'Arnaud d'Andilly (1645 : 150). Et, en cela, l'officier témoigne de son incompetence en métrique, laquelle est confirmée par deux autres modifications qu'il apporte au poème et qui sont aussi inappropriées pour ce qui est de la longueur des vers : il retranche une syllabe au cinquième en remplaçant « L'Allemagne m'a veu » par les « Les Anglois m'ont vu » ; il en ajoute une au septième, lorsqu'il substitue à « mon secours fatal luy », son « du fort Duquesne, seul, je ». Finalement, il a détruit la pointe finale et commis une erreur de décompte au quatorzième vers s'il a effectivement remplacé, lors de la déclamation du poème, l'original « Victoire » par le maladroit « gloire », selon la leçon procurée par la copie du sonnet qu'a connu Hugolin Lemay (1913 : 71-72). Mais il pourrait ne s'agir ici que d'une erreur de retranscription récente¹⁸.

Excluant les substitutions réussies (celle du pronom « elle » par « il » au huitième vers, ainsi que celle de « l'Univers » par « ce pays » au onzième vers), avec trois ou quatre changements apportés à l'original, mais qui font trois fois, au moins, des vers faux, qu'il aurait été facile de corriger, force est d'admettre que Lignery ne savait pas composer en alexandrin, même s'il venait d'une famille où l'art des vers n'était pas ignoré. En effet, son frère aîné, Jacques (1702-1775, selon Tanguay, 1868 : 93, sous Marchand des Ligneris), avait indiqué que son manuel de grammaire lui appartenait en ajoutant à son nom cette formule rimée sur vers de six syllabes : « Je suis à qui je suis, // A d'autres ne veux être ; // Mais si perdu je suis, // Rendez-moi à mon maître » (cité dans Gosselin, 1911 : 284). Conséquemment, il faut comprendre que Lignery a adapté un sonnet parce que, pour lui ou pour l'élite dont il faisait partie, la victoire et la mort au combat appelaient

¹⁷ Cf. bibliographie, sous [Arnaud d'Andilly].

¹⁸ Cf. ci-dessus, 10^e note.

la poésie. Sans savoir tout probablement qui en était l'auteur, il agissait alors à la manière de son époque, La Mothe Le Vayer et Bouhours eux-mêmes n'ayant pas jugé opportun d'indiquer leur source. Quoiqu'anciens, puisqu'ils dataient de plus d'un siècle, les vers d'Arnauld d'Andilly ont dû néanmoins se présenter à ses yeux comme appropriés pour Beaujeu, et bien au-delà des seules circonstances de sa mort qui amenaient, effectivement, à la rapprocher de celle du roi de Suède.

Un larcin motivé : Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu en Gustave II Adolphe

Au premier chef, c'est la rapidité et l'intrépidité du commandant des troupes de la Marine qui durent paraître à Lignery comparables à celles du héros suédois, car il en a laissé l'indication dans sa relation de la journée du 9 juillet :

Monsieur de Beaujeu voyant son embuscade manquée prit le parti d'attaquer ; il le fit avec tant de vivacité que les ennemis qui nous attendoient dans le meilleur ordre du monde en furent étonnées (cité dans Dussieux, 1862 : 252 ; et dans Shea, 1860 : 27¹⁹).

Que Beaujeu ait pu être considéré comme impétueux, au point d'être « Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre » (v. 1), est d'ailleurs confirmé par celui qui prit sa relève en pleine action, Jean-Daniel Dumas (1721-1794), un autre capitaine d'infanterie. Même s'il s'attribue le mérite de la victoire, et à lui seul, il n'hésite pas à écrire que Beaujeu « attaqua avec beaucoup d'audace » (Dumas, 1920 : 24). Outre Lignery et Dumas, cette opinion est également celle du lieutenant Jean-Baptiste-Philippe Testard de Montigny (1724-1786), qui écrit que « Mr de Beaujeu fut tué [...] avec toute la distinction possible » (1761 : folio 508).

S'il fallait qu'il fût brave pour mener ses hommes à l'attaque avec des forces inférieures en nombre, il partageait une autre vertu avec le vainqueur de Lutzen : n'était-il pas, lui aussi, « un Mars des rivages du Nord » (v. 3), qui aurait pu affirmer qu'il était allé « partout où m'appelait

¹⁹ Conservée au Dépôt général de la guerre (Paris), cette relation est considérée par Dussieux et par Shea comme anonyme, mais une pratique occasionnelle des proses de ce type, l'emploi par l'auteur du « lui » autoréférentiel, permet d'attribuer ces pages à l'officier, puisqu'il écrit : « [...] dans le temps que lui, M. de Lignery [...] » (Dussieux, 1862 : 252 ; Shea, 1860 : 27).

la justice et la guerre » (v. 4)? Pour Lignery, cela devait être une sorte d'évidence, car il avait été témoin des exploits hivernaux de son cousin par alliance. Avec 250 combattants sous les ordres de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers (1708-1750), lors de la campagne des Mines, ils étaient partis de Beaubassin (tout près de l'actuelle Amherst, Nouvelle-Écosse) et ils avaient franchi, entre le 8 janvier et le 11 février 1747, au plus rude de l'hiver acadien, les quelque 70 lieues (environ 220 kilomètres) qui les séparaient de leur objectif, le village de Grand-Pré (Nouvelle-Écosse), qu'ils devaient attaquer, déjà en infériorité numérique, et où étaient cantonnés quelque 500 Anglais; tirant traînes de munitions et de vivres, ils avaient progressé alors, selon Beaujeu, parfois « dans un fort beau pays, qui nous promettoit une belle route », mais souvent avec « plus de facilité à porter leurs vivres que de les haller sur glace », quand ce n'était pas « par des chemins plus mauvais encore qu'on ne nous les avoit dit pour la quantité des neiges et de bois renversés » (Liénard de Beaujeu, 1889 : successivement, 64, 60 et 63). Répondant directement à Beaujeu en tant qu'aide-major, Lignery l'avait donc vu, dès cette époque, procurer les vivres pendant l'approche, répartir les hommes en détachements avant l'attaque, et il savait que, dans la violence de l'action, le neveu de mère de la Nativité portait « la terreur et la mort » (v. 2). C'est ce que ce dernier ne manque pas de signaler dans sa relation des événements :

La sentinelle cria aux armes, et toute la garde nous envoya sa décharge. Je m'étois toujours occupé de tué la sentinelle, et en effet elle fut la première que je renversay. Mais la joye que j'eus de terrasser mon ennemy fut bien vite traversée par le chagrin que je ressentis, en voyant tombé notre commandant blessé, que je cru mort, mais qui se retira heureusement de son mieux hors des coups. Cet accident ne ralentit point notre vivacité à nous battre. Je restois commandant avec M. Deslignery, Mercier et Léry, et en moins d'un demi quart d'heure nous nous rendîmes maître du corps de garde (Liénard de Beaujeu, 1889 : 66).

Dans l'aube de ce matin d'hiver, en quelques minutes, Beaujeu avait triomphé d'un ennemi en le tuant de sang-froid, il avait éprouvé la joie qui vient avec la victoire, il avait été attristé par la blessure de son capitaine et il avait assumé, sans coup férir, son rôle de chef de guerre.

Bien qu'il soit, et qu'il fût sans doute, hyperbolique d'affirmer que, « seul », il servit au fort Duquesne de « support lorsqu'il ne semblait plus qu'il en eût sur la terre » (v. 7-8), son arrivée dut y être perçue comme une lueur d'espoir parce qu'avant qu'il ne rejoigne l'Ohio avec ses troupes fraîches, toutes les tentatives d'arrêter les Anglais s'étaient révélées

infructueuses. À mesure qu'ils se rapprochaient, Contrecoeur avait certes obtenu de ses alliés autochtones qu'ils les harcèlent, escomptant les « ralentir pour attendre nos secours » (Pécaudy de Contrecoeur, 1952a : 365), mais rien n'y faisait, « ces Troupes Se Tenoient Si bien Sur Leurs gardes, marchant Toujours en bataille que Tous les Efforts que faisoient les Détachements contre elles devenoient inutiles » (Pécaudy de Contrecoeur, 1969 : 129). Selon un récit anonyme qui fut envoyé à Paris aux officielles Archives de la Guerre, il semblerait même que ce soit Beaujeu qui ait convaincu les autochtones qui hésitaient à se rallier. Car, la veille du combat, l'un d'entre eux lui aurait dit :

quoi, mon père, tu veux donc mourir et nous sacrifier, les Anglois sont plus de quatre mils hommes, et nous autres nous ne sommes que huit cent, et tu veux les aller attaquer; tu vois bien que tu n'as pas d'esprit : nous te demandons jusqu'à demain pour nous déterminer (Anonyme, 1860a : 18).

Le défi qu'il leur aurait alors lancé aurait finalement emporté l'adhésion des guerriers incertains quand il leur aurait dit : « Je suis déterminé à aller au-devant des ennemis; quoi! laisserez-vous aller votre père seul? Je suis sur de les vaincre » (*Ibid.* : 19).

Si Beaujeu a joué un rôle essentiel pour mobiliser les troupes, une dernière analogie permettait de le rapprocher de Gustave II Adolphe : il était « le plus sage au conseil » (v. 9). Bien qu'il soit impossible de reconstituer la teneur précise de celui du 8 juillet, qui réunit les officiers de Nouvelle-France pour planifier l'action ([Le Marchand de Lignery], dans Dussieux, 1862 : 251; et dans Shea, 1860 : 26), sans doute avec les chefs autochtones (Preston, 2015 : 235), il y a des raisons de croire que deux options aient été envisagées alors : celle que Contrecoeur prévoyait encore le 21 juin, défendre le fort, tout en harcelant ses assiégeants par l'arrière (Pécaudy de Contrecoeur, 1952a : 365), et celle de la sortie. Même s'il faudrait attribuer la paternité de cette tactique au lieutenant Jacques-François Legardeur de Croisille de Courtemanche (1710-1777²⁰) et à Dumas, encore selon celui-ci, il semble bien que Beaujeu ait alors agi avec modération et sagesse dans son rôle de capitaine-commandant, assumant la responsabilité du plan d'attaque : pour Dumas, « monsieur de Beaujeu prit la dessus sa détermination par unne espèce de délicatesse personnelle et pour éviter le reproche si faute de cette démarche le fort venoit à être pris comme inévitablement il devoit l'être » (1920 : 24).

²⁰ Drolet (2010 : [n. p.], sous *Le Gardeur, branche aînée, Génération IV*).

Rapide, combatif, courageux, efficace, redoutable partout et sage au conseil, telles sont donc, prosaïquement résumées, les vertus du roi de Suède que Lignery a pu associer à Beaujeu. Et, même s'il conviendrait de faire la part de celles qui relèvent des lieux communs qu'amenaient les triomphes militaires, elles indiquent bien, en raison de leur part de pertinence réelle, que Lignery connaissait le sonnet dédié au roi de Suède avant le 12 juillet 1755, n'ayant disposé que de trois jours, au maximum, pour le modifier. Mais, en dehors même de ces considérations, au-delà du prestige du vers et du devoir moral de témoigner une dernière fois son attachement envers son cousin par alliance, une raison plus fondamentale encore dut le motiver : l'émulation qui dut exister entre capitaines d'infanterie parce que Dumas a rendu aussi un hommage à Beaujeu.

Tout, effectivement, désigne celui qui fut son second au matin du 9 juillet comme le responsable des paroles de la « *Stuila* qu'a battu les Anglois ». Pour en être convaincu, force est de présenter la matrice de cette pièce poissarde qui est, en réalité, une parodie, terme ici employé sans nuance péjorative, d'une chanson antérieure, laquelle avait elle-même une dimension de pastiche, prétendant reproduire le parler de la soldatesque. Si c'est donc ainsi que s'explique ce trait langagier dans la version venue de la « *Belle Rivière* », celui-ci n'a pas manqué d'égarer ses éditeurs : Lemay a cru qu'il pouvait en rendre coupable un « brave troupiér » (1913 : 72), tandis que Lortie y voyait les traces d'un chansonnier amateur de « tournures familières » (1987 : 150).

Une chanson de Vadé en Ohio

De fait, ayant émergé à l'horizon de la culture française un peu avant 1750, le moule à la fois musico-métrique et verbal en « *Stuila-la* (ou « *Cti-la* » ou « *Stila* ») qu'a » n'est pas inconnu : Pierre Barbier et France Vernillat (1957 : 141), ou Conrad Laforte (1983 : index, C), l'associent à Jean-Joseph Vadé (1719-1757), ce poète, dramaturge et chanteur français qui fut mal aimé pour son théâtre sérieux, mais qui fut apprécié pour ses vaudevilles et ses chansons. En l'occurrence, la « composition » de l'Ohio a pour matrice l'une d'entre elles, celle qui débute par « *STI-la* qu'a pincé BergopZoom » (Vadé, 1777 : 268 ; voir le III^e texte de l'annexe).

Bien que Vadé ne soit pas le compositeur de la musique, qui était répandue et avait été imprimée, sous une autre étiquette, pour des pièces du Théâtre de la Foire à partir de 1723 (Delarue, 1982 : 368), il en avait

imaginé les paroles en 1747, à la suite de la conquête de la place forte de Bergen-op-Zoom, une ville des anciennes Provinces-Unies (aux Pays-Bas d'aujourd'hui) : après avoir résisté à plusieurs sièges, elle venait de céder aux assauts des troupes de Louis XV, que commandait le danois d'origine, Ulrich Frédéric Valdemar, comte de Loewendahl (1700-1755). Remarquablement typés, les vers célébraient ce succès militaire d'une manière jusque-là proprement « inouïe », car ils le donnaient à entendre comme étant chanté par les hommes de guerre les moins policés de France : bien que, par exemple, dans l'imposant « Chansonnier dit de Maurepas » (Anonyme, 1747 : 245-385) soient rassemblés pas moins de trente-cinq pièces versifiées ayant pour thématique la prise de cette ville, aucune n'imites les mots et les expressions de la soldatesque comme la chanson de Vadé le fait.

Sans prétendre en proposer un historique, il faut savoir qu'elle devait être répandue dans les armées françaises du continent, celles dites « de terre », car elle a servi de moule pour une version destinée au marquis Louis-Joseph de Montcalm (1712-1759) : créée peu après le 15 août 1756, la « Stila qu'a pincé Chouaguen²¹ » le glorifie pour sa conquête de la place forte éponyme (aujourd'hui, Oswego, État de New York). Cependant, si les régiments venus de la mère patrie en juin 1755 ont été employés sur plusieurs théâtres d'opération de la colonie, ils n'ont jamais combattu au fort Duquesne, les officiers y étant des Canadiens de naissance et faisant carrière dans les locales Compagnies franches de la Marine. Mais ce n'était pas le cas de Dumas.

Natif de Montauban (France), où il mourut, il avait été capitaine au régiment d'Agenais avant d'être muté outre-Atlantique en 1750 (Audet, 1920 : 45). C'est dire qu'il avait fait en Europe la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748), qui avait amené cette conquête de Bergen-op-Zoom avec son cortège de chansons : en Ohio, il était donc le seul officier qui pouvait connaître celle de Vadé. Constat d'importance, il ne suffisait pourtant pas à Dumas d'avoir entendu l'originale ou de pouvoir la fredonner, s'il voulait en proposer une nouvelle mouture : pour y parvenir, il lui a fallu en imiter la forme autant que la manière de façon convaincante. Et pour cela, mieux valait être lettré et avoir un intérêt certain pour la poésie : c'est ce que la vie de Dumas suggère, bien sûr.

²¹ Éditée par Lemay (1936 [1913] : 135-138), Lortie (1987 : 161-163) et Boulanger (2014 : 192-193).

Un capitaine d'infanterie en poésie chantée

Contrairement à Contrecoeur, dont l'orthographe et la grammaire témoignent d'une faible connaissance de l'écrit normé, ou contrairement à Lignery, qui maîtrisait mal la versification, le Montalbanais avait terminé des études exceptionnellement avancées pour un officier. Diplômé en droit de l'Université de Toulouse, il avait été admis comme membre du barreau (France de La Gravière, 1898 [1880] : 140). C'est dire qu'il fut longtemps en contact avec les textes en vers, puis avec leurs techniques : très tôt, comme tous ceux qui fréquentaient les collèges, il y avait appris les principes de la grammaire et de la composition à partir de modèles, de recettes et de manuels versifiés (Gosselin, 1911 : 282-297). Puis, à côté des poètes classiques grecs et latins, qu'il fut certainement tenu d'imiter, il s'était fait enseigner les règles et principes de la versification française : de même que les traités imprimés, des manuscrits de cours attestent un tel enseignement en France, à Caen, à Nantes, à Angers et à Beaune, entre autres (Menant, 1981 : 26). À l'Université de Toulouse même, quand Dumas y étudiait, un religieux rassemblait, « pour ses élèves jusqu'à sa mort (1740), les éléments d'un *Gradus ad Parnassum* français » (*Ibid.* : 27).

Bien qu'il soit impossible de savoir ce que furent ses connaissances en poésie, il est avéré qu'il en fut amateur. En 1775, il empruntait un alexandrin illustre à l'académicien Antoine-Marin Le Mierre (1733-1793), « le trident de Neptune est le sceptre du monde » (1810 : 277), et cela pour critiquer l'absence de politique française en matière de contrôle armé des océans. Sans en indiquer l'auteur, Dumas insérait ce vers, en ne le signalant pas comme tel, mais pour résumer ses vues, dans son *Traité de la défense et de la conservation des colonies* (Bouchard, 2008 : 285). Par la suite, en 1788, pour compléter son dernier portrait, qu'il confia au peintre breveté de la guerre sous Louis XVI, le célèbre Joseph Boze (1745-1826), il recourut de nouveau à des alexandrins. Au bas de cette toile, il souhaitait que la postérité retienne de lui un exploit, « sa » victoire de 1755 :

Sur les bords de l'Ohio, déployant son génie
 Il ravit à Braddock la palme des guerriers
 Et bornant tous ses vœux à servir sa patrie
 Il vit d'un œil serein les serpents de l'envie
 S'agiter vainement autour de ses lauriers (cité dans Reverdy, 1980-1981 : 73).

Rentré en France comme brigadier-général, deux ans avant d'être nommé maréchal des camps, qui sait si Dumas ne fut pas lui-même l'auteur de cette épitaphe? Mais, quoi qu'il en soit, c'est l'examen formel de la « Stila qu'a » du fort Duquesne qui convainc de lui en attribuer la paternité.

Au premier chef, elle se présente, en effet, comme du « poissard » affadi, comme du français plus standardisé que celui de Vadé. Par rapport aux paroles de ce dernier, celles d'ici comptent beaucoup moins de traits de « bas peuple²² » : « pisque » est remplacé par le correct « puisque » (v. 3); « fichoit » devient « s'est fichu » (v. 4); « j'nons » (v. 25) ainsi que « rendont » (v. 28) disparaissent; un grand nombre de « ste » sont supprimés au profit de « sa » (v. 19) ou de « ma » (v. 29); les jurons comme « morgué » (v. 6) et « sapergué » (v. 13) laissent place au terme plus modéré de « dam » (v. 11), etc. En Ohio, la parlure soldatesque a donc été ramenée, avant tout, à des suppressions de [e] en finale de mot.

Sous l'angle de la versification, cette mouture indique également que celui qui s'en est chargé était instruit, car sa métrique est régulière. Si l'on exclut les deux [e] sonores (masculins), qui sont peut-être dus à une simple erreur de transcription, mais qui manquent au cinquième et au quatorzième vers²³ pour obtenir trente-deux octosyllabes justement mesurés, le compte des voyelles est exact. Pour ce qui est des rimes, elles alternent normalement quant au genre et elles sont impeccables phonétiquement, même du point de vue du voisement et de la mouillure. Enfin, en ce qui a trait aux graphies, elles sont justifiées au regard des principes du chant : au moment où les mots ont été passés sur papier, les [e] sonores (masculins), normalement attendus pour la grammaire mais qui auraient fait des vers faux, ont été systématiquement remplacés par une apostrophe. En conséquence de quoi, cette transcription montre bien qu'elle a été conçue par un familier des vers lyriques, pour servir à une performance chantée, que *de facto* elle guidait.

Cette mise au net impressionne d'autant que, pour y parvenir, Dumas n'a disposé que de quelques heures, car il était reparti sur les lieux du combat au matin du 10 juillet, pour n'en revenir que le lendemain en milieu d'après-midi : à la tête d'une centaine d'hommes, il les avait dirigés pour qu'ils apportent les canons pris à l'ennemi aux abords, sinon

²² Je remercie France Martineau de m'avoir suggéré cette piste.

²³ Ils sont indiqués en annexe entre crochets.

à l'intérieur, de l'enceinte aux couleurs françaises (Anonyme, 1933 : 309). Songea-t-il alors à sa chanson, non loin des odeurs qui viennent avec les charniers, parmi les centaines de cadavres anglais que réchauffaient les chaleurs de juillet, qui avaient eu, pour beaucoup, la chevelure levée, et qui gisaient, ensanglantés, dépouillés et entièrement dévêtus à la suite du pillage? Sinon, aurait-il attendu et pris la plume au fort Duquesne, dans la soirée du 11 ou dans la matinée du 12 juillet, juste avant les funérailles de Beaujeu?

Mais, que ces paroles aient été élaborées de mémoire ou par écrit, et sans entrer dans le détail d'une comparaison avec celles de l'original, il est manifeste à les observer côte à côte, que celles de Nouvelle-France répondent à d'autres objectifs que les paroles européennes qui, essentiellement, louangeaient un vainqueur et son maître. Détournant des vers adressés à un Loewendahl et à un Louis XV bien vivants, le chant d'ici, distinct pour près de la moitié du texte, présente un changement patent qui l'élève en dignité : la suppression des connotations grivoises sous-entendues dans les deuxième et troisième couplets de France. En effet, tandis que Vadé mettait en parallèle la prise de Bergen-op-Zoom avec la conquête d'une vierge, ce qui n'était pas sans subtilité pour une ville jusqu'alors imprenable, et dont le principal ouvrage défensif se nommait « La Pucelle », le poète du fort Duquesne donne toute la place à un Beaujeu sans peur. Si le Danois « se fichoit du risque » (v. 4), il n'avait pas été réellement en danger lors de l'assaut qu'il avait mené, procédant à distance de la place forte hollandaise, tandis que le commandant canadien avait risqué sa vie, lui, et il l'avait perdue : à l'intérieur des murs pour lesquels il s'était battu, tous savaient très bien qu'il n'avait pas triché et qu'il avait été intrépide en affrontant la mitraille de l'artillerie anglaise. Cohérente, la représentation proposée en fait un homme de guerre qui a du « courage » (v. 19 et v. 23), au point où il « donn' sa vi' pour la victoire » (v. 16). Suprême valeur de la noblesse, son nom, comme celui du Rodrigue de Pierre Corneille, aurait été suffisant pour faire « beaucoup plus que le canon » (v. 18).

Porteur de la mort et courageux, c'est donc ainsi qu'est présenté Beaujeu, et pour la deuxième fois. Car, bien sûr, la chanson de Dumas et le sonnet adapté par Lignery véhiculent des portraits qui convergent partiellement. En guise de conclusion, que penser, dès lors, de la représentation publique qui leur donna vie?

Témoignages de compagnons d'armes, chant poissard et sonnet ont constitué les volets du diptyque offert à Beaujeu par « ses » capitaines d'infanterie : pour eux, ces poésies avaient sans doute une composante émotive. Mais, conjointement, elles avaient surtout une dimension pédagogique puisque, pour tous ceux qui assistaient à leur théâtralisation, elles faisaient revivre le chef de guerre défunt comme un modèle à imiter. En cela, les officiers supérieurs instaurent un dialogue avec les survivants, prenant en charge, tour à tour, le deuil commun, ce qui se produisait au moins occasionnellement depuis le XVII^e siècle (Luciani, 2006 : 90). Dans cette perspective, les paroles du chant poissard sont exemplaires car en regard du vainqueur de Bergen-op-Zoom, récompensé uniquement par son roi (v. 17-28), comme s'il n'en était qu'un sujet absolu, Beaujeu n'aurait pas combattu seulement pour Louis XV, mais pour tous les siens. C'est ce que proposent les formulations avec possessif, puisqu'il serait mort « pour nos lis » (v. 14), à jamais « vivant / Dans le cœur de nos braves gens » (v. 22). À la fois valorisation du courage guerrier et paternalisme aristocratique, l'échange social est dans ses octosyllabes explicité. Mais Dumas, en performant, rendait également légitime sa place de meneur au sein de la société guerrière qu'il allait commander, et cela jusqu'en août 1756 : *de facto*, en chantant sa « Stuila qu'à », il établissait sa compétence en poésie publique, apanage alors des hommes hors du commun. Il le faisait d'autant plus que sa composition est une véritable récréation, alors que le sonnet adapté par Lignery relève du bricolage bien intentionné d'un proche.

Si, selon toute vraisemblance, les octosyllabes précédèrent les alexandrins, c'est parce que le Montalbanais était encore commandant en second, alors que le Canadien l'était en troisième. D'ailleurs, Dumas avait fait tout ce qu'il fallait pour succéder à Contrecoeur : ayant rallié les troupes à un moment crucial de l'affrontement, il avait certainement contribué à la victoire et il avait, avec le soin et le respect qui convenaient, fait « cacher dans un ravin le corps de Liénard de Beaujeu » au terme de la journée (Dumas, 1920 : 26). En présence d'un commandant en chef qui tenait à prendre sa retraite le plus rapidement possible, entouré des officiers, des soldats et des miliciens, qui connaissaient, pour certains, Beaujeu depuis longtemps, que penser de la réception faite aux tombeaux poétiques ?

Au-delà de l'hommage proprement dit, les combattants ordinaires apprécieraient-ils la sophistication du sonnet qui donnait la parole au héros

mort, à travers la voix de son cousin par alliance, abolissant l'irréversible, le temps de deux quatrains et de deux tercets? Poser ainsi la question, c'est sans doute y répondre un peu... En ce qui concerne le chant poissard, il n'est pas impossible qu'il ait plu à des troupiers en raison de sa parlure.

Mais, pour ce qui est des officiers, il est assuré qu'ils apprécieraient les deux statues de vers : pour que Lignery les eût amenées au monastère des Ursulines, il fallait que leurs paroles eussent passé toutes les censures publiques, à commencer par celles de l'élite du fort Duquesne, incluant son aumônier. Ainsi, ce qui était un constat au départ de cette enquête est-il à prendre en essence comme un jugement de valeur du passé : si ces œuvres versifiées ont survécu, c'est parce qu'elles avaient été sanctionnées par le XVIII^e siècle, y compris par la supérieure du monastère des Ursulines...

À considérer leurs traces, il faut croire que ces pièces de vers funèbres ne furent employées que lors de l'enterrement de Beaujeu et qu'elles furent oubliées avant leur publication au début du XX^e siècle. Bien que leur nature même en soit la plus plausible cause, elles sont en cela atypiques, car les autres compositions produites aux Pays d'en haut, à la suite de la défaite anglaise du 9 juillet 1755, furent largement diffusées. À l'instar du cantique « D'une nouvelle terre », la turlute satirique aux visées catéchistiques, le « Braddock avoit toujours dit », également attribuable à l'aumônier du fort Duquesne, a été apportée, puis conservée dans les institutions religieuses de la Nouvelle-France pour y être entonnée; par la suite, cette chanson passa en France où elle a été conservée par nul autre que le ministre de la Marine, après avoir été modifiée, sans doute par des publicistes versaillais, pour gommer la mort même de Beaujeu (Doutrelepon, 2012 : 147). Finalement, une dernière pièce, la très sophistiquée saynète en musique « Courrier qu'y-a-t'il de nouveau », qui raille féroce les Anglais défaits, et dont il faut aussi rendre Dumas responsable, a survécu au passage du temps : selon des versions parfois très différentes, elle a été véhiculée pendant très longtemps dans plusieurs localités de l'Amérique francophone (Doutrelepon, à paraître). Interprétée par d'anonymes chanteuses et chanteurs à travers le XIX^e et le XX^e siècle, au fort Vincennes (en Indiana) et au Québec, dans sa capitale et dans la région de Montréal, ainsi que dans la lointaine communauté de Chéticamp (Nouvelle-Écosse), cette pièce vient même de passer sur la Toile des internautes.

ANNEXE¹I. Tombeau du Roy de Suede. Sonnet².

Plus viste que l'éclair, plus craint que le tonnerre,
 Portant avecque moy la terreur et la mort,
 J'ay passé comme un Mars, des rivages du Nort,
 Par tout où m'appeloit la justice et la guerre.

5 L'Allemagne m'a veu briser comme du verre
 Tout ce qui s'opposoit à mon puissant effort ;
 Et mon secours fatal luy servir de support
 Lors qu'il ne sembloit plus qu'elle en eust sur la terre.

10 Le plus sage au Conseil, le premier aux hazars,
 Mes vertus ont terny le lustre des Cesars,
 Et rendu l'Univers étonné de ma gloire :

Quel Siecle vit jamais un si grand Conquerant ?
 Vivant j'ay triomphé, je triomphe en mourant ;
 Et choisis pour Tombeau le champ de ma Victoire.

II. [12 juillet 1755, Fort Duquesne³]

Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre,
 Portant *avec* moi la terreur et la mort,

¹ Je recours à l'italique pour indiquer ce qui est spécifique aux œuvres versifiées du fort Duquesne.

² Robert Arnauld d'Andilly (15 décembre 1632), dans *Lettres de Monsieur Arnauld d'Andilly*, Paris, Chez la veuve Jean Camusat et Pierre le Petit, 1645, p. 150.

³ Comme Lemay (1913 : 73) mentionne les amendements qu'il a apportés à la copie qu'il édite et qu'il avait reçue du père Lindsay (cf. 10^e note ci-dessus), je restitue le texte « original » probable (non amendé) et j'insère les blancs interstrophiques, qui sont absents des éditions publiées à ce jour.

J'ai passé comme un Mars des rivages du Nord
Partout où m'appelait la justice et la guerre,

5 *Les Anglois m'ont* vu briser comme du verre
Tout ce qui s'opposait à mon puissant effort.
Et du fort Duquesne, seul, je servis de support
Lorsqu'il ne semblait plus qu'*il* en eût sur la terre.

10 Le plus sage au conseil, le premier aux hasards,
Mes vertus ont terni le lustre des Césars
Et rendu *ce pays* étonné de ma gloire.

Quel siècle vit jamais un si grand conquérant ?
Vivant j'ai triomphé, je triomphe en mourant,
Et choisis, pour tombeau le champ de ma *gloire*.

III. *Sur la prise de Berg-op-Zoom*¹

Chanson grivoise

1

STI-LA qu'a pincé Bergopsom, *Bis*.
Est un vrai moule à Te Deum; *Bis*.
Vantez qu'c'est un fier vivant, pisque,
Pour vaincre, il se fichoit du risque.

2

Spinola, près de Lowendal, *Bis*.
N'est morgué qu'un héros de bal. *Bis*.
L'un mollit devant les pucelles,
L'autre entre et fait son lit cheux elles.

3

Stependant pourtant l'gouverneur *Bis*.
Qui d'Bergopsom étoit l'souteneur, *Bis*.
Voulut faire l'fendant... Mais, zeste,
Lowendal lui fichit son reste.

4

Tien, sapergué, rien que son nom *Bis*.
Fait autant d'effet que l'canon. *Bis*.
C'est qu'dans ste famille-là l'courage
Est l'plus fort de leur héritage.

5

Le roi, qu'a vraiment l'cœur royal, *Bis*.
Tout d'suit vous l'a fait marichal. *Bis*.
Dam', vis-a-vis un roi qui pense,
Le mérite a d'la récompense.

6

Louis en gloire est connoisseur; *Bis*.
Car ste déesse-là y est sa sœur: *Bis*.
On doit les nommer dans l'histoire,
Les deux gémeaux de la Victoire.

7

J'nons rien, mais c'est assez pour moi *Bis*.
Qu'un seul regard de notre roi. *Bis*.
Quand l'soleil donne sur une plante,
Ses rayons la rendent vivante.

IV. [Stuila qu'a battu les Anglois]²

[12 juillet 1755, fort Duquesne]

1

Stuila qu'a battu les Anglois
Est un vrai officier français,
Morbleu. C'est un bon vivant, puisque
Pour vaincre il s'est fichu du risque.

2

5 *Braddock[e], général anglois,*
Cruel ennemi des Français,
Voulut faire l'fendant, mais zeste!
De Beaujeu lui ficha son reste.

3

Beaujeu avec son air martial
10 *Méritoit fort un piédestal*
Dam', vis-à-vis d'un roi qui pense
Le mérite a sa récompense

4

Il n'eu rien; c'fut assez pour lui
Que de mourir[e] pour nos lis.
15 *Stuila est avide de gloire,*
Qui donn' sa vi' pour la victoire.

5

Oui, de Beaujeu rien que le nom
Fit beaucoup plus que le canon.
Dans sa famille le courage
20 *Est tout ce qu'elle a d'apanage.*

6

Il est mort, mais il est vivant
Dans le cœur de nos braves gens.
Oui, d'sa valeur et d'son courage
Toujours nous rendrons témoignage.

7

25 *Stuila mérit' les r'grets du roi*
Qui meurt combattant pour ses lois.
Quand le soleil luit sur la plante,
Ses rayons la rendent vivante.

¹ Jean-Joseph Vadé, *Ceuvres complètes de Vadé*, t. IV, Genève, [s. é.], 1777, p. 268-269.

² Texte selon Hugolin Lemay, « Victoires et chansons », *La Nouvelle-France : revue des intérêts religieux et nationaux du Canada français*, vol. 12, n° 2 (février 1913), p. 71-72. J'omets d'en reproduire les « Bis », faute d'espace.

8

Dans ste chanson gny a guèr' d'esprit : *Bis.*
Mais le cœur sait bien ce qu'il dit ; *Bis.*
Et puis souvent tel qui nous gouaille,
En beau stile n'dit rien qui vaille.

8

30 *Si ma chanson n'a guèr' d'esprit*
Mon cœur sent bien tout ce qu'il dit.
Souvent stui-la qui veut mieux dire
A beau style, n'excit qu'à rire.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Manuscrits

- ANONYME [s. d.]. « Annales des Ursulines de Québec », t. 1 : « (...) jusqu'en 1822 », Québec, Archives du monastère des Ursulines.
- ANONYME (1747). « Chansonnier dit de Maurepas : recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques et historiques ; avec des remarques curieuses », vol. XXXV, p. 245-385, Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Français 12650, sur le site Gallica, [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9060942d/>] (11 avril 2015).
- TESTARD DE MONTIGNY, Jean-Baptiste-Philippe (1761). « État des services du S^r de Montigny Capitaine des troupes détachées de la Marine en Canada », manuscrit, Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM COL E 315 bis, [En ligne], [<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424lfmfkhh>] (4 mars 2015).

Imprimés

- ANONYME (1860a). « Relation Depuis le depart des troupes de Quebec, jusqu'au 30 du mois de Septembre, 1755 (Département de la Guerre, Paris) », dans Jean Marie Shea (éd.), *Relations diverses de la Bataille du Malanguéulé, gagné le 9 juillet 1755, par les François sous M. de Beaujeu, Commandant du Fort du Quesne sur les Anglois sous M. Braddock, Général en Chef des troupes Angloises*, Nouvelle York [New York], de la Presse Cramoisy, p. 17-20, [En ligne], [<https://archive.org/stream/relationsdivers00unkngoog#page/n35/mode/2up>].
- ANONYME (1860b). « Relation Des divers mouvements qui se sont passés entre les françois et les anglois à la bataille qui s'est donnée à trois lieues du fort Duquesne le 9 Juillet 1755, entre les deux nations l'anglaise commandée par le Général Bradock et la françoise par Mr. de Beaujeu, Montréal, 3 aoust 1755 », dans Jean Marie Shea (éd.), *Relations diverses de la Bataille du Malanguéulé, gagné le 9 juillet 1755, par les François sous M. de Beaujeu, Commandant du Fort du Quesne sur les Anglois sous M. Braddock, Général en Chef des troupes Angloises*, Nouvelle York [New York], de la Presse Cramoisy, p. 33-37, [En ligne], [<https://archive.org/stream/relationsdivers00unkngoog#page/n51/mode/2up>].
- ANONYME (1933). « Relation de l'affaire de la Belle-Rivière », dans Pierre-Georges Roy (dir.), *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1932-1933*, Québec, Rédempti Paradis, imprimeur de Sa Majesté le Roi, p. 307-314, [En ligne], [http://collections.banq.qc.ca/jrn03/rapportarchiviste/src/1932/52334_04_0003.pdf], collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

- ARNAULD D'ANDILLY, Robert (1645). *Lettres de Monsieur Arnauld d'Andilly*, Paris, Chez la veuve Jean Camusat et Pierre le Petit, sur le site Gallica, [En ligne], [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6554038g.r=.langFR>].
- [ARNAULD D'ANDILLY, Robert] (1689). « Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre », dans R. P. [Dominique] Bouhours, *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, Paris, Chez la veuve de Sebastien Mabre-Cramoisy, Imprimeur du Roy, p. 264-265, sur le site Gallica, [En ligne], [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k113388z/f275.item.r=vite>] [rééditions, entre autres : Lyon, Baritel, 1693 et 1698; Lyon, Guerrier, 1698; Paris, Delaluné, 1722 et 1734; Amsterdam, Van Duren, 1755; Paris, Barbou, 1755].
- ARNAULD D'ANDILLY, Robert (1720). « Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre », dans Mr. B. L. M. [Antoine-Augustin Bruzen de la Martinière], *Nouveau Recueil des épigrammatistes françois, anciens et modernes*, Amsterdam, Chez les Frères Wetstein, t. I, p. 149, [En ligne], [https://books.google.ca/books?id=YsoTAAAAQAAJ&prints=ec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false].
- DUMAS, Jean-Daniel (1920). « [Lettre au ministre], Au fort Duquesne, le 24 juillet 1756 », dans Francis-J. Audet, *Jean-Daniel Dumas, le héros de la Monongahéla : esquisse biographique*, Montréal, G. Ducharme, Libraire-éditeur, p. 22-34, [En ligne], [<https://archive.org/stream/jeandanieldumasl00audeuoft#page/22/mode/2up>].
- FRANCE DE LA GRAVIÈRE, [Jean? de] (1898 [1880]). « Éloge historique de M. Dumas-Férandou, Maréchal des camps et armées du Roi, Ci-devant commandant général des îles de France et de Bourbon », dans Émile Forestié, neveu (éd.), *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne*, 2^e série, t. XIV, Montauban, Imprimerie et lithographie Forestié, p. 139-155, sur le site Gallica, [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5701835z>] (4 novembre 2015).
- [LA MOTHE LE VAYER, François de] (1633). *Discours sur la bataille de Lutzen : du 6/16 novembre 1632*, [s. l., s. é.], [En ligne], [<http://digital.slub-dresden.de/id334085985>] (17 décembre 2017).
- [LE MARCHAND DE LIGNERY, François-Marie] (1860). « Relation du Combat du 9 juillet 1755 », dans Jean Marie Shea (éd.), *Relations diverses sur la bataille du Malanguelé, gagné le 9 juillet 1755, par les François sous M. de Beaujeu, Commandant du Fort du Quesne sur les Anglois sous M. Braddock, Général en Chef des troupes Angloises*, Nouvelle York [New York], de la Presse Cramoisy, p. 26-29, [En ligne], [<https://archive.org/stream/relationsdivers00unkngoog#page/n7/mode/2up>].
- LIÉNARD DE BEAUJEU, Daniel-Hyacinthe-Marie (1889). « Journal de la Campagne du détachement de Canada à l'Acadie et aux Mines, en 1746-47 », édition par un Comité de professeurs, dans *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique publiés par Le Canada-Français*, vol. 2, 3^e livraison (juillet), Québec, Imprimerie de L.-J. Demers et Frère, p. 16-75.
- LORTIE, Jeanne d'Arc (s.c.o.) (1987). *Les textes poétiques du Canada français*, vol. I, 1606-1806, édition intégrale annotée, avec la collaboration de Pierre Savard et Paul Wyczynski, Montréal, Éditions Fides.

PÉCAUDY de CONTRECOEUR, Claude-Pierre

(1890). « Au ministre de la marine, 28 septembre 1755 », dans Henri-Raymond Casgrain (éd.), *Extraits des Archives des ministères de la Marine et de la Guerre*, Québec, Demers, p. 244-245, sur le site Gallica, [En ligne], [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2135547/f242.item.r=contrecoeur>].

(1952a). « Contrecoeur à Vaudreuil, le 21 juin 1755 », dans *Papiers Contrecoeur et autres documents concernant le conflit anglo-français sur l'Ohio de 1745 à 1756*, édité par Fernand Grenier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 365.

(1952b). « Contrecoeur à Vaudreuil, le 29 juillet 1755 », dans *Ibid.*, p. 403.

(1952c). « Contrecoeur à Vaudreuil, le 29 août 1755 », dans *Ibid.*, p. 427.

(1969). « Relation de Laction qui Sest passé Sur La R^{te} oyo, a 3 Lieues du fort Duquesne le 9^e Juillet 1755 entre un Detachement de 250 Canadien et 650 Sauvages, commandé par M^r De Beaujeu, Capitaine, et un corps de 2000 hommes anglais commandé par Le General Braddock. Extrait de La Lettre écrite par M^r De Contrecoeur Commandan au fort Duquesne a Monsieur Le Marquis De Vaudreuil Gouverneur Général, daté du dit fort le 14^e Juillet 1755 [AC, F3, 14 : 119v-120] », dans Stanley Pargellis (éd.), *Military Affairs in North America 1748-1765 : Selected Documents from the Cumberland Papers in Windsor Castle*, Hamden, Archon Books, p. 129-132 [1936, New York, Appleton Century Company].

SHEA, Jean Marie (éd.) (1860). « Notice sur Daniel Hyacinthe Marie Liénard de Beaujeu », dans *Relations diverses de la Bataille du Malanguéul, gagné le 9 juillet 1755, par les François sous M. de Beaujeu, Commandant du Fort du Quesne sur les Anglois sous M. Braddock, Général en Chef des troupes Angloises*, Nouvelle York [New York], de la Presse Cramoisy, p. ix-xv, [En ligne], [<https://archive.org/stream/relationsdivers00unkngoog#page/n35/mode/2up>].

VADÉ, Jean-Joseph (1777). *Œuvres complètes de Vadé*, t. IV, Genève, [s. é.], [En ligne], [https://books.google.ca/books?id=fQDHefptfxAC&pg=PA262&lpg=PA262&dq=Vad%C3%A9+sur+la+prise+de+Berg-op-zoom&source=bl&ots=Ny7gxYv8W1&sig=TZg96x_J-5ngztgXSQzIHuObZE&hl=fr&sa=X&cved=0ahUKewigqrClhcbXAhXl5oMKHXIhBGoQ6AEILzAC#v=onepage&q=Vad%C3%A9%20sur%20la%20prise%20de%20Berg-op-zoom&f=false].

Dictionnaires et répertoires

ACADÉMIE FRANÇAISE (1762). *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e éd., Paris, Chez la Vve B. Brunet, sur le site *Dictionnaires d'autrefois*, [En ligne], [<http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/QUATRIEME/search.form.fr.html>] (10 janvier 2015). Pour les mots « dam » (p. 459), « morgué » (p. 172) et « poissard » (p. 412).

AUGÉ, Paul (dir.) (1928). *Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse, 6 vol.

Dictionnaire biographique du Canada, [En ligne], [<http://biographi.ca/fr>] (3 mai 2015).

DROLET, Yves (2010). *Dictionnaire généalogique et héraldique de la noblesse canadienne française du XVII^e au XIX^e siècle*, Montréal, Dico.

- JOUBE, Odoric (1996). *Dictionnaire biographique des Récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-1645-1670-1849*, avec la collaboration d'Archange Godbout, Hervé Blais et René Bacon, Montréal, Éditions Bellarmin.
- LAFORTE, Conrad (1983). *Le catalogue de la chanson folklorique française*, vol. VI : *Chansons sur des timbres*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- SGARD, Jean (2015). « Antoine Bruzen de la Martinière (1662-1749) », dans Anne-Marie Mercier et Denis Raynaud (éd.), *Édition électronique revue, corrigée et augmentée du Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, UMR LIRE, [En ligne], [<http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/127-antoine-bruzen-de-la-martiniere/>] (15 septembre 2015).
- TANGUAY, Cyprien (abbé) (1868). *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, [En ligne], [<https://catalog.hathitrust.org/Record/100273496>].

LIVRES ET ARTICLES

- ANDERSON, Fred (2001). *Crucible of War: The Seven Years' War and the Face of Empire in British North America, 1754-1766*, New York, Vintage Books.
- AUDET, Francis-J. (1920). *Jean-Daniel Dumas, le héros de la Monongahéla : esquisse biographique*, Montréal, G. Ducharme, Libraire-éditeur, [En ligne], [<https://archive.org/stream/jeandanieldumas100audeuoft#page/22/mode/2up>].
- BARBIER, Pierre, et France VERNILLAT (éd.) (1957). *Histoire de France par les chansons*, t. 3 : *Du jansénisme au siècle des Lumières*, Paris, Éditions Gallimard.
- BOUCHARD, Russel (2008). *Jean-Daniel Dumas, héros méconnu de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Michel Brulé.
- BOULANGER, Éric (2014). *La plume au fourreau : culture de guerre et discours identitaire dans les textes poétiques canadiens du XVIII^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- [BURKE, Catherine, mère Saint-Thomas, et Adèle CIMON, mère Sainte-Marie] (1878). *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, 2^e éd., t. II, Québec, des Presses de C. Darveau, [En ligne], [<https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=aeu.ark:/13960/t4kk9qg7s;view=1up;seq=6>].
- CHARTRAND, René (2004). *Monongahela 1754-1755: Washington's defeat, Braddock's disaster*, illustrations de Stephen Walsh, Oxford, Osprey.
- CHARTRAND, René (2008). *The Forts of New France in Northeast America 1600-1763*, illustrations de Brian Delf, Oxford, Osprey.
- CORNETTE, Joël (2000 [1993]). *Le roi de guerre : essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Éditions Payot.
- DELARUE, Georges (1982). « La longue errance d'un chanteur ambulant du XIX^e siècle », dans *Croyances, récits et pratiques de tradition*, numéro spécial de la revue *Le Monde alpin et rhodanien*, n^o 1-4, p. 359-368.

- DOUTRELEPONT, Charles (2012). « *Braddock avait toujours dit*, un poème sur un air pour la victoire du Malengueulé (1755) », dans Lélia L. M. Young (dir.), *Langages poétiques et poésie francophone en Amérique du Nord*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 143-160.
- DOUTRELEPONT, Charles (2013). « Essai sur *D'une nouvelle terre*, cantique de guerre à la Vierge (1755) », dans Sébastien Côté et Charles Doutrelepont (dir.), *Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 55-79.
- DOUTRELEPONT, Charles (à paraître). « Archive fantomatique : une saynète chantée de 1755 et son poète de circonstance », dans Sophie Marcotte (dir.), *Les archives des écrivains*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa et le Centre de recherche en civilisation canadienne-française, coll. « Archives des lettres canadiennes », t. XVII.
- DUSSEUX, Louis-Étienne (1862). *Le Canada sous la domination française d'après les Archives de la marine et de la guerre*, Paris, Jacques Lecoffre, Libraire-éditeur, [En ligne], [<http://archive.org/details/lecanadasous100duss>].
- GOSSELIN, Amédée (1911). *L'instruction au Canada sous le Régime français (1635-1760)*, Québec, Laflamme et Proulx, [En ligne], [<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022251>], collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- LEMAY, Hugolin (o.f.m.) (1913). « Victoires et chansons », *La Nouvelle-France : revue des intérêts religieux et nationaux du Canada français*, vol. 12, n° 2 (février), p. 71-76, [En ligne], [<https://archive.org/details/lanouvellefranc12qu>]; réimpression dans Hugolin Lemay (éd.), *Vieux papiers, vieilles chansons*, Montréal, Atelier des Souds, 1936.
- LE MIERRE, Antoine-Marin (1810). *Cœuvres de A.-M. Le Mierre, de l'Académie française, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur*, édité par René Perin, t. III, Paris, Chez Maugeret fils, imprimeur et éditeur.
- LUCIANI, Isabelle (2006). « Identités, filiation, espace civique : les vers funèbres en langue française (première moitié du XVII^e siècle) », dans *Temporalités*, n° 3 (*Les usages publics de l'écriture : Antiquité – XX^e siècle*, sous la direction de Michel Cassan et Anne Heller), Limoges, Presses de l'Université de Limoges, p. 75-105.
- MACLEOD, Donald Peter (2000). *Les Iroquois et la guerre de Sept Ans*, Trois-Pistoles, VLB éditeur.
- MENANT, Sylvain (1981). *La Chute d'Icare : la crise de la poésie française : 1700-1750*, Genève, Droz.
- O'MEARA, Walter (1965). *Guns at the Forks*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- PRESTON, David (2015). *Braddock's Defeat: The Battle of the Monongahela and the Road to Revolution*, New York, Oxford University Press.
- REVERDY, Yvan (1980-1981). « Un Montalbanais méconnu : Jean-Daniel Dumas, maréchal de camp (1721-1794) », *Recueil de l'Académie de Montauban*, 3^e série, t. LXXI, Montauban, Atelier du Moustier, p. 73-95, sur le site Gallica, [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65355208>] (11 avril 2015).

- ROY, Élias (1921). *Biographie : Mgr Lionel St-Georges Lindsay*, Lévis, Compagnie de publication de Lévis, [En ligne], [<http://www.nosracines.ca/toc.aspx?id=8906&gryID=ec0561e3-7279-4ff1-8dbd-adf8d8e46779>] (1^{er} mars 2015).
- STORZ, Charles M. (2005). *Outposts of the War for Empire: The French and English in Western Pennsylvania: Their Armies, Their Forts, Their People, 1749-1764*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.